



MARTIN BRODEUR

Pour tout dire...

Martin Brodeur

Damien Cox

**Traduit de l'anglais (Canada)
par Jean-Louis Morgan**



e² Éditions
au
Carré





Les Éditions au Carré inc.
Téléphone : 514-949-7368
editeur@editionsaucarre.com
www.editionsaucarre.com

Traduction :
JEAN-LOUIS MORGAN
Maquette de la couverture :
ÉDISCRIPT ENR.
Mise en pages :
ÉDISCRIPT ENR.
Correction :
AUDREY FAILLE



Les Éditions au Carré remercient le Conseil des Arts du Canada et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) du soutien accordé à leur programme de publication. Nous remercions la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) du soutien accordé à notre programme de publication. Gouvernement du Québec – Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres – gestion SODEC.



Tous droits de traduction et d'adaptation réservés; toute reproduction d'un extrait quelconque de ce livre par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie ou microfilm, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

© Les Éditions au Carré inc., 2007
pour l'édition française au Canada
Dépôt légal :
3^e trimestre 2007
ISBN 978-2-923335-13-1

DISTRIBUTION

Prologue inc.
1650, boul. Lionel-Bertrand
Boisbriand (Québec) Canada J7H 1N7
Téléphone : 1 800 363-2864
Télécopieur : 1 800 361-8088
prologue@prologue.ca
www.prologue.ca



Table des matières

Avant-propos.....	11
Chapitre 1 : Un employé modèle ?	17
Chapitre 2 : Le chambardement	43
Chapitre 3 : Quarante jours et quarante nuits.....	71
Chapitre 4 : De père en fils.....	101
Chapitre 5 : Turin.....	129
Chapitre 6 : Au nord de notre lampadaire.....	155
Chapitre 7 : L'un de ces rêves d'enfant... ..	171
Chapitre 8 : Blanchi pour la saison.....	195
Chapitre 9 : L'art de vendre une image	227
Chapitre 10 : Rebondir.....	249
Chapitre 11 : Lou et moi : vers les sommets	277







*Deux papas privilégiés dédient ce livre
à leurs enfants adorés*

à

Anthony, William, Jeremy et Anabelle Brodeur

et

Meghann, Delaney, Dawson et Leigh Cox







Avant-propos

J'AI RÉDIGÉ CET AVANT-PROPOS en me rendant à Londres à l'occasion de mon pèlerinage annuel au All England Lawn Tennis and Croquet Club pour assister à l'événement sportif mieux connu sous le nom de Championnat de Wimbledon. Ce voyage m'offre tous les ans l'occasion de faire le bilan de la dernière saison de hockey, le sport qui retient généralement le plus clair de mon attention professionnelle, et d'envisager les activités sportives en général sous de nouvelles perspectives.

La saison de hockey 2005-2006 s'est révélée hors de l'ordinaire à maints égards, notamment pour son retour à un style de jeu comportant moins d'accrochages, moins d'obstruction et davantage de pointage et de créativité — un nouveau style qui, après des années de croissance plutôt stagnante et même de déclin, permettra au sport de reprendre un nouvel essor.

En collaborant avec Martin Brodeur, un joueur qui, je n'en doute pas, ne manquera pas d'être choisi pour trôner automatiquement au temple de la Renommée dans une décennie environ, j'ai eu l'occasion au cours de cette même saison d'avoir le point de vue d'un initié sur les changements qui se produisent dans la Ligue nationale de hockey. Après avoir couvert les événements de la Ligue pour le compte du *Toronto Star* en qualité de chroniqueur sportif et de commentateur depuis 1989, j'ai pu observer, non sans une tristesse toujours croissante, combien on avait pu dresser d'obstacles entre les médias et les merveilleux athlètes de la LNH, des gens qui valent vraiment la peine d'être mieux connus. Cette situation est le résultat des sommes de plus en plus





12 **Martin Brodeur. Pour tout dire...**

importantes qui sont en jeu dans le hockey et surtout de la tendance à court terme qu'ont plusieurs clubs de la LNH de soustraire leurs joueurs aux sollicitations des médias. Au cours des dernières années, trop souvent je n'ai été capable de rencontrer des joueurs de hockey qu'en compagnie d'une foule de confrères, parmi un foisonnement de caméras et de micros, sous la férule de quelques porte-parole du club brailant au bout de trois minutes d'interview quelque chose comme : « Une dernière question ? »

À mon avis, les effets déplorables de ce genre de traitement ont forcé les membres de la presse sportive à décrire les joueurs de manière unidimensionnelle, c'est-à-dire exclusivement sous leur aspect sportif en faisant abstraction de leurs qualités personnelles qui les rendent si attirants pour leurs partisans.

J'ai rencontré Martin plusieurs fois au fil des ans, soit à la suite d'une entrevue de fin de match, soit au cours d'un regroupement avec d'autres reporters, ce qui veut dire en vérité que je ne l'avais pas vraiment rencontré. Puis, en avril 2005, Brad Robins, un ami commun, nous a réunis à l'occasion d'un dîner au Shakespeare's Steak House de Hamilton, en Ontario. Martin se trouvait en ville pour disputer un match qui devait se dérouler à l'extérieur de l'amphithéâtre Ivor Wynne. Brad avait eu l'idée de ce repas, histoire que se rencontrent deux personnes dont il appréciait la compagnie.

Au cours des mois qui suivirent, grâce aux encouragements de Brad, j'ai développé l'idée d'un livre qui ne mettrait pas seulement en vedette l'excellence incontestable de Martin comme gardien de but de la LNH chez les Devils du New Jersey, mais aussi le fait, trop peu souvent mentionné, qu'il est l'un des hockeyeurs les plus intéressants au monde. Je crois que cette popularité un peu trop discrète n'est guère logique, car il s'est toujours montré l'un des joueurs les plus accessibles, les plus francs et communicatifs de ce sport. Quand j'entendais parler de ces gardiens de but — de plus en plus nombreux — qui prétendaient n'avoir « rien à dire » avant un match, j'ai toujours eu envie de pouffer de rire. Martin n'a jamais agi ainsi et même avant de le connaître mieux, j'ai toujours eu l'impression que si





Avant-propos

13

je frappais à la porte du vestiaire des Devils entre la troisième période et la prolongation d'un match de finale important, il se serait toujours montré disposé à m'accorder une brève entrevue.

Nous nous sommes rencontrés de nouveau l'automne suivant, cette fois-ci dans un gril japonais, juste en face de l'endroit où les Devils s'entraînaient. J'ai alors compris que l'obstacle le plus difficile à franchir résidait dans ma réticence à accepter les réponses affirmatives de Martin. Par exemple, lorsque je lui demandais s'il était prêt à faire telle ou telle chose pour rendre le livre plus intéressant, il me répondait laconiquement « Oui » ou « Certainement ». J'ai par la suite appris que l'une des caractéristiques qui le définissaient le mieux en tant qu'athlète était que lorsqu'il me disait « Oui », il ne plaisantait pas et avait la ferme intention de tenir sa parole. Pour un chroniqueur sportif, il s'agissait là d'une qualité très appréciable.

À l'issue de ces entretiens, il est sorti un livre qui nous fait pénétrer de manière originale dans les coulisses de la LNH grâce au regard qu'y jette un joueur au sommet de sa carrière et au meilleur de sa forme. La tradition veut généralement que les athlètes d'élite attendent d'être près de la retraite pour utiliser un livre ou tout autre moyen de communication afin de faire le bilan de leur carrière. Cet effort de sa part est d'autant plus méritoire que Martin a choisi de participer à ce projet au cours d'une saison où il était gardien de but aux Jeux olympiques d'hiver de 2006. Il avait alors conduit son équipe à un record, soit boucler la campagne avec 11 victoires consécutives et avoir établi une marque individuelle pour le plus grand nombre de départs pour un gardien de la LNH, cela tout en finissant second parmi les candidats au trophée Vézina, après l'avoir remporté au cours des deux années précédentes.

Si cet ouvrage semble incomplet ou ne répond pas aux attentes des lecteurs, la faute m'en incombe. Au cours des mois d'entrevues et de discussions qui ont eu lieu en Autriche, en Italie, au Canada et aux États-Unis, jamais Martin n'a refusé d'aborder un sujet ou un autre ni n'a refusé de me donner son opinion. Le résultat : un livre sur le hockey qui ne fait pas dans la complaisance. Au fil des pages qui suivent, vous en apprendrez





14 **Martin Brodeur. Pour tout dire...**

davantage sur ses triomphes, ses défaites, ses passe-temps, ses finances personnelles, ses relations, sa philosophie de la vie et sa famille, sans oublier ses réflexions à bâtons rompus sur le passé et l'avenir du sport qu'il aime le plus au monde : le hockey. Vous rencontrerez un gagnant qui joue à une position vraiment cruciale avec une confiance en soi si extraordinaire que je ne peux que le comparer qu'à celle du seul athlète de cet acabit que j'ai rencontré au cours de ma carrière : le champion de tennis suisse Roger Federer.

Je tiens à remercier un certain nombre de personnes qui ont rendu ce projet possible, y compris Brad Robins, qui a permis que je poursuive ce travail au fil des mois et qui m'a constamment inspiré. Brad, Martin et moi sommes tous pères de famille. À trois, nous avons 13 enfants et c'est peut-être ces lourdes charges paternelles qui nous ont permis de bien fonctionner.

Graham Parley, le chef du pupitre des sports au *Star*, est un monsieur dont le bureau est le plus encombré que je connaisse. Il ne m'a cependant jamais fait d'histoires lorsque je n'avais pas la tête entièrement au journal. Karen Milner, ma fidèle éditrice de chez Wiley, est pratiquement tombée de son siège lors d'un déjeuner aux sushis lorsque je lui ai parlé d'un livre sur Brodeur et elle sait combien les cafés au lait et tout ce qui peut contenir des bleuets peuvent contribuer à calmer un irritable rédacteur...

J'aimerais aussi remercier les différents membres du clan Brodeur, y compris Denis et Mireille, les merveilleux parents de Martin, dont la chaleur humaine et l'hospitalité ont été exemplaires. Le fruit ne tombant pas très loin de l'arbre, j'aimerais remercier tout particulièrement Geneviève, la compagne de Martin, pour m'avoir ouvert son foyer sans jamais se plaindre de ma présence un peu trop fréquente. (Du moins n'en ai-je jamais eu connaissance !)

J'aimerais remercier également ma femme, Vicky White, pour avoir supporté mon absence pendant toutes ces journées passées devant mon clavier. Avoir une conjointe qui croit réellement en vous constitue une réelle bénédiction. Elle s'évertue d'ailleurs à me répéter d'utiliser mes pouvoirs pour faire le bien et non le mal et j'essaie de mon mieux de suivre ce conseil.





Avant-propos

15

Ce livre a pour titre *Martin Brodeur. Pour tout dire...* pour la bonne raison que l'idée derrière tout cela était de donner une nouvelle voix à un gardien de but génial ayant des perspectives et des opinions allant bien plus loin que la zone réservée aux gardiens de but.

Je ne puis que souhaiter d'avoir vraiment réussi à lui donner la parole.

Damien Cox
Juillet 2006







chapitre 1

Un employé modèle ?

POUR LE MEILLEUR OU POUR LE PIRE, les sports professionnels d'équipe sont bien connus pour les querelles qui s'y déroulent pour des questions d'argent et pour la permutation constante de leurs joueurs. La LNH, qui a vécu des perturbations particulièrement aiguës depuis l'époque où j'ai été recruté, en 1990, ne fait pas exception à la règle. Ma bonne fortune (ma prudente planification, peut-être ?) m'a permis d'éviter le petit jeu souvent embrouillé des chaises musicales. J'ai été gardien de but depuis l'âge de sept ans, un poste qui permet à un athlète d'avoir l'occasion exceptionnelle d'être au cœur de l'action dans un poste clé tout en ayant le recul nécessaire pour observer les éléments et les moments qui orientent la partie. De manière plus générale, c'est peut-être ainsi que j'ai été capable d'envisager globalement le fonctionnement de ce sport et la place que j'y occupe.

Le monde du hockey a été surpris lorsqu'en janvier 2006, à l'âge de 33 ans, j'ai signé un nouveau contrat de 6 ans s'élevant à 31,2 millions de dollars avec les Devils du New Jersey, la seule équipe professionnelle pour laquelle j'ai constamment joué. Je n'avais pas l'intention de changer d'allégeance et ne cherchais pas à gagner davantage que les autres gardiens. J'ai fait partie de la croissance du club, du plus bas de l'échelle jusqu'au statut de triple gagnant de la coupe Stanley et je souhaitais y rester. Juste avant de signer, un journaliste m'a demandé comment je m'étais arrangé pour gérer les hauts et les bas des Devils au cours de la saison tout en gardant mon calme et ma sérénité. Je lui ai expliqué combien il était important d'exercer une influence régulatrice sur





l'équipe et comment, lorsque les choses vont mal, mieux vaut essayer de résoudre les problèmes plutôt que d'en créer de nouveaux. «Je crois que je suis un de ceux qui pensent "entreprise d'abord"», ai-je conclu dans un haussement d'épaules.

Bien sûr, certaines personnes, particulièrement les athlètes et les gens impliqués dans le sport professionnel, détesteraient se faire qualifier ainsi, car, à tort ou à raison, cette définition d'un bonhomme ayant un indéfectible «esprit maison» va à l'encontre de la personnalité de l'athlète moderne. Cela laisse entendre — ou du moins supposer — que l'on a affaire à quelqu'un qui refuse de s'exprimer, à un béni-oui-oui qui ne contrarie jamais ses patrons. Ce n'est certes pas mon cas et ce n'est pas dans ce sens que j'aimerais interpréter cette expression. Depuis que je suis professionnel, mon objectif a été de travailler de concert avec l'organisation pour que mon équipe réussisse... et moi aussi. Il s'agit d'une approche payante et je possède trois magnifiques bagues commémoratives, deux d'or et une de platine. Chacune d'elles représente une coupe Stanley, remportée par les Devils en 1995, 2000 et 2003. Seuls Scott Stevens, Ken Daneyko, Sergei Brylin, Scott Niedermayer et moi-même avons toujours joué au sein de l'équipe lorsqu'elle a remporté ces trois victoires. Chacun d'entre nous était un Devil et est demeuré un Devil à sa manière. Mon histoire s'entremêle avec leur histoire et avec celle du seul directeur général qu'il m'ait été donné d'avoir dans la LNH, Lou Lamoriello. Nous étions d'origines différentes et avons apporté nos talents particuliers à l'équipe, mais en tant que groupe nous avons réussi au-delà des espérances que nous pouvions entretenir au début de notre carrière. Ce genre de réussite signifiait également que j'ai été capable de remporter deux fois le trophée Vézina décerné au meilleur gardien de but de la LNH. Ceci m'a aussi permis de représenter mon pays, le Canada, au plus haut niveau international du sport. Il peut sembler étrange de choisir cette étape de ma carrière pour débiter le récit de ma vie de hockeyeur, mais je suis d'avis que mon désir de collaborer avec l'équipe même en ce qui concerne le contenu des contrats a joué un rôle dans l'obtention de ces trois coupes et les succès qui ont suivi.





Un employé modèle ?

19

Jamais mes ambitions personnelles n'ont été de gagner plus d'argent qu'un autre. Mon objectif était de jouer pour une équipe gagnante et non pour une équipe qui paye quelqu'un mieux que ses rivales, mais ne peut obtenir d'autres bons joueurs à cause de contrats trop onéreux. Ce genre d'approche est devenu plus important après le lock-out qui a sonné le glas de la saison 2004-2005. Dans le nouveau contexte économique de la LNH qui a suivi, chaque équipe devait vivre avec une limite salariale à l'échelle de la Ligue, soit 39 millions de dollars pour la saison 2005-2006. Aux termes de l'entente sur la convention collective qui avait mis fin au conflit de travail, l'Association des joueurs de la LNH a accepté une réduction générale de 24 pour cent sur les salaires. J'empochais donc 5 237 000 \$ pour la fin de mon contrat. Selon la nouvelle entente, aucun joueur ne pouvait gagner dans une saison plus que 20 pour cent du plafonnement général de 39 millions, soit 7 800 000 \$. Si j'avais touché une telle somme, la différence d'environ 2,5 millions aurait eu un impact significatif sur l'équipe. En fait, il aurait été presque impossible pour la direction de faire les choix difficiles et les changements qui ont été entrepris en décembre et en janvier et qui ont transformé une saison perdante en une saison gagnante. Lorsque j'ai accepté plus tard un salaire de 5,2 millions par saison jusqu'en 2011-2012, j'ai toujours tenu compte du plafonnement et de l'avenir de l'équipe. Aux termes de la nouvelle convention collective, les joueurs pouvaient recevoir 54 pour cent des revenus de la Ligue et il était évident que si les revenus augmentaient, le plafonnement serait haussé. Cela signifiait que le maximum que tout joueur pouvait gagner devrait également s'élever. Ma philosophie était d'essayer de m'en sortir avec un bon salaire permettant à mon équipe de demeurer forte et de me permettre de demeurer au New Jersey. Mon nouveau contrat éliminait la dernière année de l'ancienne entente, ce qui signifiait que l'équipe avait une marge de manœuvre salariale dès la saison 2006-2007, alors que j'aurais dû théoriquement gagner 6 millions alors que je n'en recevais que 5,2. Cette différence de salaire donnait de la souplesse à l'équipe ainsi que la possibilité de s'adjoindre d'autres joueurs. Par contre, lorsque j'atteindrai





38 ou 39 ans, je gagnerai probablement davantage que ma valeur réelle. C'est là le coût du compromis que les Devils ont dû faire.

Nombreux sont les joueurs — ou du moins leur agent — qui ne pensent pas en ces termes. Je n'ai aucun problème avec la manière dont les autres voient leur carrière et le hockey ou encore la façon dont les associations de joueurs envisagent la situation, mais, pour moi, c'est ma façon de jouer. Je tiens à gagner et, pour y parvenir, j'ai besoin de toute l'aide dont je peux disposer.

Je tiens à jouer pour une bonne équipe et la manière dont je prépare mes contrats fait partie de cette stratégie. Si cela fait de moi un employé qui mise prioritairement sur son entreprise, disons que j'en suis très heureux. J'ai eu la chance de pouvoir travailler pour une entreprise qui a su reconnaître mon talent et m'a placé sur un piédestal que tout athlète apprécierait. Les Devils m'ont toujours soutenu en toute occasion, que ce soit au plan personnel comme au plan professionnel. À l'exception d'un différend portant sur les salaires et qui a duré trois semaines en 1995, toutes mes relations avec les Devils ont toujours été harmonieuses, positives et professionnelles. Toutes les années que j'ai passées au New Jersey ont été caractérisées par la stabilité. Au cours de toute ma carrière, j'ai toujours eu le même directeur général, c'est-à-dire Lamoriello, et le même entraîneur de gardien de but, Jacques Caron. Avec Stevens, Niedermayer et Daneyko, les deux derniers, des gaillards qui vont finir au temple de la Renommée et le premier qui pense y être déjà (mon copain Daneyko va l'aimer, celle-là!), j'ai joué derrière les trois mêmes défenseurs pendant une décennie — un record dont très peu de gardiens de but peuvent se vanter. En pensant aux Red Wings, pendant des années les gens parlaient de Steve Yzerman. En évoquant l'équipe du Colorado, c'est le nom de Joe Sakic qui vous venait à l'esprit. Lorsqu'on parle des Devils et de l'histoire de l'équipe, on parle de Stevens, de Daneyko ou encore moi-même. Il faut avouer que c'est assez extraordinaire.

L'hiver 2006 s'est révélé comme un moment faste pour signer d'alléchants nouveaux contrats. Marty Turco a été le premier à parapher un contrat de 4 ans avec Dallas pour





Un employé modèle ?

21

22,8 millions de dollars, soit une moyenne de 5,7 millions par saison. Puis est venue entente de six ans, suivie par celle d'Evgeny Nabokov, des Sharks, qui a négocié une moyenne de 5 375 000 \$ par saison sur un contrat de 4 ans. Peu après, Washington a entériné l'entente avec son bon vieux gardien, Olaf Kolzig, en lui prolongeant son contrat pour une somme de 5 450 000 \$ par saison, sans toutefois bénéficier comme moi de la clause de non-échange qui me tient tant à cœur. À la fin de cette agitation financière, les échelles salariales annuelles des gardiens de but de la LNH étaient les suivantes : Nikolai Khabibulin — 6 750 000 \$; Turco — 5 700 000 \$; Kolzig — 5 450 000 \$; Nabokov — 5 375 000 \$ et moi, 5 200 000 \$.

Mis à part moi, Khabibulin était le seul gardien de but qui avait remporté une coupe Stanley et Kolzig, le seul membre de ce groupe à recevoir un trophée Vézina. Aurais-je dû faire des histoires ? N'avais-je pas accompli plus de choses ? N'aurais-je pas dû exiger des Devils qu'ils renégocient mon contrat ? N'est-ce pas ainsi que le sport professionnel fonctionne de nos jours ?

Pour simplifier les choses, je dirais que non. Ce n'est vraiment pas pour moi. Si leur club accepte de leur verser de tels salaires, c'est leur affaire, pas la mienne. Pour ma part, je suis à l'aise avec les conditions qui me sont accordées et même si je connais les salaires des autres, je ne me compare à personne. J'ai déjà été le gardien de but le plus mal payé de la Ligue dans une équipe gagnante de la coupe Stanley. Au cours de la saison 1994-1995, après avoir joué 40 matchs dans la saison régulière et 20 parties éliminatoires, je n'ai reçu que 81 200 \$... et j'ai aussi été l'un des joueurs les mieux rémunérés ! Si je commence à me préoccuper du salaire des autres, mes priorités se trouveront alors bien mal placées, car un salaire ne reflète pas nécessairement le talent d'une personne. Examinons le cas de certains gardiens de but de la Ligue ainsi que leur contrat au cours de la saison 2005-2006. Mika Kiprusoff, des Flames de Calgary, gagnait 2,9 millions de dollars par année et était aussi bon que n'importe qui. Dominik Hasek, d'Ottawa, a signé un contrat accompagné d'une bonification s'appliquant tout au long de la saison, mais il recevait un salaire de base de 1,5 million seulement. Martin Gerber, alors



**22****Martin Brodeur. Pour tout dire...**

coéquipier des Hurricanes de la Caroline, était une des raisons des succès de son équipe dans l'Association de l'Est cette saison-là. Il ne gagnait pourtant qu'un salaire relativement modeste de 1 064 000 \$ par saison. Ce n'était pas famélique, mais il s'est révélé le gardien de but le plus formidable à Turin aux Jeux olympiques de 2006 lorsqu'il a arrêté 49 lancers pour la Suisse afin de battre le Canada 2 à 0, un des résultats des plus surprenants dans l'histoire du hockey. La morale de cette histoire : le salaire ne reflète pas toujours la qualité ou la véritable valeur d'un joueur.

Si certains gardiens accomplissent des choses importantes pour leur organisation et que celle-ci tient à les compenser d'une certaine manière, je dis « Bravo ! » J'estime personnellement avoir été récompensé abondamment à l'époque où il n'y avait aucune limite à la masse salariale de la LNH. Maintenant que nous sommes soumis à un plafonnement, il existe des raisons pour ne pas se montrer trop gourmands. Changer de formation pour gagner plus d'argent en ne connaissant rien du club avec lequel on fait affaire, de la ville où il se trouve ou des gens qui administrent l'équipe ne me semble pas avoir beaucoup de sens. Un gardien de qualité comme Khabibulin a négocié un excellent contrat en quittant Tampa Bay pour se rendre à Chicago, mais il a fini par quitter une équipe championne de la coupe Stanley pour se joindre à un club qui ne s'est même rendu pas aux éliminatoires. Nabokov avait signé un juteux contrat, mais à la fin de la saison 2005-2006 et des éliminatoires, il avait été remplacé par Vesa Toskala comme premier gardien de but de San Jose. En ce qui concerne les équipes de la LNH, je n'ai connu qu'une chose, mais c'est celle qui me convient.

D'autre part, lorsque je paraphe un contrat, je n'ai pas besoin de verser 200 000 \$ à mon agent. Pourquoi ? Parce que je me passe des services de ce genre d'intermédiaire depuis 1998, une situation peu courante pour un joueur de la LNH. En date de l'hiver 2006, tout seul j'avais négocié 3 contrats d'une valeur globale de 87 millions de dollars. Mon éducation financière a commencé en 1990, lorsque j'ai signé mon premier contrat professionnel avec les Devils.





Un employé modèle ?

23

Cette même année, le repêchage de la LNH se tenait à la Place-GM de Vancouver. Cette journée a été palpitante pour les équipes planifiant leur avenir. J'ai été le 20^e joueur à être repêché. Je jouais alors pour le Laser de Saint-Hyacinthe de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. En rétrospective, je considère comme un honneur d'avoir fait partie ce jour-là de l'un des repêchages les plus significatifs de l'histoire de la LNH. Parmi les 21 jeunes joueurs choisis au premier tour, 15 d'entre eux ont fait des carrières remarquables au sein de la LNH. Owen Nolan venait en premier, suivi de Petr Nedved, de Keith Primeau, de Mike Ricci et d'un certain Jaromir Jagr. Si les équipes pouvaient reprendre ce repêchage, Jagr se classerait certainement premier et j'aime croire que mon tour serait venu plus vite que le 20^e. Trevor Kidd a été le premier gardien de but choisi au cours de la 11^e sélection ; c'était en fait le choix de l'organisation du New Jersey jusqu'à ce qu'un échange sur place le fasse reculer au 20^e choix. Lorsque Keith Tkachuk a été repêché comme 19^e choix par Winnipeg, j'ai finalement entendu les Devils prononcer mon nom. Même au-delà du premier tour, on a vu des joueurs qui ont poursuivi de belles carrières dans la LNH. Je pense à Doug Weight (34^e), à Sergei Zubov (85^e) et à Peter Bondra (156^e). Félix Potvin, que j'avais connu tout jeune dans l'Est de Montréal et qui avait le même entraîneur de gardien de but que moi, Mario Baril, s'est classé 31^e et a été choisi par les Maple Leafs de Toronto.

À cette époque, Sean Burke était le gardien de but numéro un chez les Devils, même si Chris Terreri le talonnait. Burke gagnait 180 000 \$ par saison, mais il était à la recherche d'un nouveau contrat qui lui donnerait presque le double. Ed Belfour commençait comme recrue dans les buts pour les Blackhawks de Chicago et gagnait environ 120 000 \$ par saison. Edmonton avait battu Boston pour la coupe Stanley la saison précédente. Chris Chelios avait été échangé par Montréal à Chicago et la grande nouvelle de l'entre-saison était que Scott Stevens, mon futur coéquipier, avait ébranlé les fondations financières de la Ligue en quittant Washington pour signer un contrat de joueur autonome avec St. Louis, pour ce que l'on considérait alors





comme la somme fabuleuse de 5 145 000 \$ sur 4 ans. Un an plus tard, il s'est retrouvé au New Jersey en compensation de l'engagement par les Blues d'un agent libre, l'ailier Brendan Shanahan, des Devils, une transaction qui devait avoir un impact spectaculaire sur l'avenir des Devils au cours de la décennie qui allait suivre.

Nolan a signé un contrat de cinq ans sur-le-champ, y compris un boni de 250 000 \$ à la signature et 175 000 \$ de salaire au cours de la première année. Les autres choix de première catégorie, Ricci, Neved et Jagr, n'ont pas tardé à signer pour des sommes conséquentes peu de temps après avoir été choisis. Le début d'une surenchère s'est amorcé dans les contrats des joueurs, un phénomène partiellement entretenu par une demande croissante de professionnels due à l'expansion. Dès l'automne 1990, 11 villes avaient versé chacune 100 000 \$ pour avoir l'honneur d'être prises en considération pour une expansion éventuelle de la LNH, un processus qui conduirait éventuellement Ottawa et Tampa Bay à s'ajouter aux membres de la Ligue pour la saison 1992-1993. L'année précédente, on avait accordé à San Jose une équipe d'expansion. La Floride et Anaheim se sont joints au concert après les Sénateurs et le Lightning. En même temps que l'Association des joueurs de la LNH changeait de direction et que Bob Goodenow remplaçait Allan Eagleson, cette expansion alimentait l'inflation sauvage des salaires qui se manifestait au cours des années 1990 alors que la Ligue atteignait le nombre de 30 équipes. Dans ce contexte de changements économiques, il allait bien falloir que je trouve ma place.

Mon premier contrat a été signé trois mois après mon retour chez le Laser à la suite de mon premier camp de la LNH en septembre 1990. Ma bonification était de 80 000 \$ et mon salaire dans les ligues mineures de 35 000 \$. Au cours de mes deux premières années dans la LNH, il était prévu que je gagne annuellement 125 000 \$ et 140 000 \$ la troisième année. De plus, je pouvais prolonger mon contrat d'un an à ce même tarif. Si je prenais en considération ce que gagnaient les autres gardiens de but et les autres joueurs, je trouvais cela raisonnable. Mon père, mon frère Claude et moi avons rencontré quelques agents, y





Un employé modèle ?

25

compris Don Meehan, Jay Grossman et Gilles Lupien et, à la fin, c'est ce dernier que nous avons choisi. Cet ancien joueur de défense du Canadien de Montréal avait l'air d'un bon gars et représentait certains joueurs que je connaissais, comme Potvin et Martin Lapointe. Lupien a négocié mon premier contrat et il semblait que notre relation était destinée à durer des années.

Après un second camp d'entraînement en 1991, au cours duquel, une fois de plus, je ne jouais même pas une seule partie d'avant-saison de la LNH, de retour à Saint-Hyacinthe, j'allais rejoindre des coéquipiers comme Patrick Poulin et Martin Gendron, des joueurs qui, éventuellement, allaient être repêchés dans la Ligue nationale. Notre équipe était bonne, mais sans plus. Elle s'était classée en quatrième place après 48 matchs. Un jour, vers la fin mars, après l'entraînement, j'étais dans les tribunes en train de jouer aux cartes avec des collègues lorsque notre directeur général s'est approché de moi et pour m'apprendre que je passais à la LNH. Moins de deux ans après m'avoir repêché, on m'envoyait sans préambule jouer sur la patinoire des grands.

À cette époque, les Devils constituaient une équipe qui ne parvenait à gagner régulièrement qu'avec difficulté. La concession avait débuté en 1974, lorsque les Scouts de Kansas City avaient déménagé à Denver après seulement deux saisons dans le Missouri pour devenir les Rockies du Colorado. Puis, ils avaient bifurqué au nord, vers le New Jersey, quelque huit années avant que je ne sois repêché. Au cours de sa première saison dans le Garden State, l'équipe se classa bonne dernière et ne s'est jamais rendue aux éliminatoires au cours de ses six premières saisons à Meadowlands. Lors de leur seconde saison dans le New Jersey, les Devils ont fait l'objet d'un affront qui devait stigmatiser le club pendant des années. Après qu'ils aient subi une défaite de 13 à 4 contre les Oilers à Edmonton, Wayne Gretzky, au cours de l'une de ses déclarations les plus controversées, a qualifié l'équipe du New Jersey de « bande de bouffons (Mickey Mouse) ». Cela a été une des rares déclarations controversées que Gretzky ait jamais effectuées. La plupart des gens pensent que ce dernier avait été peiné de voir son bon ami Ron Low se





faire humilier alors qu'on l'obligeait à rester dans les buts des Devils pour la durée du match.

Au printemps de 1988, les Devils ont gagné le respect de tous par une présence surprise dans les séries éliminatoires de la coupe Stanley sous la direction de Lou Lamoriello, qui en était à sa première année en poste comme directeur général. Ce bel effort a été toutefois stoppé par les Bruins de Boston dans la finale de l'Association de l'Est. Cette série a laissé un mauvais souvenir à cause du déplorable incident dit du « mangeur de beigne », dont Don Koharski a fait les frais. À la suite du troisième match de la série, un arbitre, Don Koharski, a été pris à partie par l'entraîneur en chef des Devils, Jim Schoenfeld, dans le couloir attendant au vestiaire. Alors que les deux hommes discutaient, Koharski a glissé. Croyant avoir été bousculé par Schoenfeld, il a déclaré à l'entraîneur qu'il ne pourrait jamais plus exercer ses fonctions au sein de la Ligue. Schoenfeld a traité l'arbitre de « gros cochon même pas capable de se tenir sur ses pattes » et lui a suggéré d'aller « se goinfrer de beignes » le plus rapidement possible.

Schoenfeld a été suspendu pour le match suivant, mais les Devils ont contesté cette décision et ont obtenu une ordonnance restrictive lui permettant de continuer. Lorsqu'il est réapparu derrière le banc du New Jersey pour le quatrième match, les officiels ont refusé de travailler et il a fallu amener de toute urgence des remplaçants vêtus de maillots orange sur la glace — une situation terriblement embarrassante pour la Ligue et son président, John Ziegler. Le différend a été résolu lorsque après avoir dirigé son équipe durant le quatrième match, Schoenfeld a été suspendu pour le suivant. Lamoriello l'a remplacé dans le cinquième match. Il avait été entraîneur pendant des années à l'Université de Providence, mais n'avait jamais été derrière le banc pour une partie de la LNH. Les Devils ont été battus 7 à 1 au cours de cette rencontre qui a eu lieu au vieux Boston Garden et, à la fin, les Bruins ont eu raison en sept parties de la surprenante poussée d'après-saison 1988 du New Jersey. Après avoir été la risée des amateurs pendant des années, il était maintenant temps de prendre ce club au sérieux.





Un employé modèle ?

27

La saison suivante, les Devils ont raté une fois de plus les séries éliminatoires. Lorsqu'on m'a convoqué pour une première partie de la LNH en mars 1992, les choses commençaient à se présenter sous un aspect plus agréable. L'équipe avait participé aux séries éliminatoires deux années d'affilée et Lamoriello avait repêché des joueurs comme Scott Niedermayer, Brian Rolston, Bill Guerin et moi-même, des gars qui allaient former l'assise de futures équipes de championnat. À mi-chemin au cours de la saison 1991-1992, deux des gardiens de but du club, Craig Billington et Chris Terreri, avaient été blessés. Après que Chad Erickson, récupéré dans les ligues majeures, eut joué une quelques parties, les dirigeants ont décidé de me donner ma chance en faisant appel à moi de toute urgence sans même avoir précédemment joué un match hors concours dans la Ligue nationale. J'étais un jeune homme de 19 ans m'exprimant plus ou moins bien en anglais et voilà que je me dirigeais vers l'aéroport de Newark, prêt à me distinguer dans une partie d'envergure.

Le 26 mars 1992, je me suis rendu à mon entraînement matinal à la patinoire des Devils après avoir dormi au Turtle Brook Inn, non loin de celle-ci. C'est alors que l'entraîneur en chef, un dur à cuire à la voix râpeuse, m'a demandé dans son bureau. « Où étais-tu hier soir ? m'a-t-il interrogé en me toisant d'un regard sévère. J'ai essayé de t'appeler... » Je ne savais quoi répondre, alors il s'est mis à rire et a repris : « Mais tu seras là ce soir ? Hein ? » Robbie Ftorek, qui devait plus tard devenir entraîneur en chef des Devils, se trouvait également dans le bureau et me dit : « P'tit gars, c'est un grand jour pour toi. Appelle ta famille, essaie de l'avoir ici parce que c'est ton premier match dans la LNH... » Sans plus tarder j'ai appelé mon père, ma petite amie, mes frères, mes amis et ils sont tous venus de Montréal après s'être tapé six heures de route. Le match se déroulait à domicile contre les Bruins. Les Devils portaient encore leur vieux maillot vert, rouge et blanc. Dans mon casier, j'avais trouvé un maillot portant le numéro 29 plutôt que le numéro 30 que je devais porter plus tard. Kerry Fraser était l'arbitre et Billington, mon gardien substitut, tandis que Andy





Moog gardait le filet des Bruins. Nous avons gagné 4 à 2. Joé Juneau a été le premier joueur de la LNH à marquer contre moi à 8:38 minutes de la troisième période. Steve Leach m'a déjoué par la suite pour marquer l'autre but et, en tout, j'ai effectué 24 arrêts pour ma première victoire dans la Ligue nationale. À titre de joueur de la LNH, je recevais 700 \$ par jour, ce qui était tout de même plus attrayant que les 44 \$ hebdomadaires (plus 18 \$ d'essence) que je recevais chez le Laser. J'ai du mal à me remémorer tous les détails, mais je me souviens d'avoir effectué un bel arrêt sur un tir de Vladimir Ruzicka qui, au cours de la Coupe du monde 2004 a failli, en qualité d'instructeur, conduire la République tchèque vers une étonnante victoire en demi-finale contre Équipe Canada. J'étais alors hors de combat avec un poignet foulé et Roberto Luongo avait dû intervenir pour sauver la mise. Deux jours après la victoire de Boston, j'ai encore joué à domicile et nous avons battu les Nordiques 5 à 2. L'un des gardiens de but des Nordiques était Stéphane Fiset, un jeune homme que j'avais connu adolescent à Montréal. Le jour suivant, nous avons perdu 5 à 4 au profit des Flyers de Philadelphie après que Billington se soit blessé au cours de la première période. Le match se déroulait au vieux Spectrum et j'ai fait cadeau d'un beau but aux Flyers en essayant de faire une passe de fantaisie avec la rondelle. Je commençais à apprécier mon état de joueur de la LNH lorsque soudainement, le 1^{er} avril, à la suite d'un vote de 560 contre 4, le syndicat des joueurs a décrété la première grève générale de la LNH, nous faisant appréhender l'annulation des séries éliminatoires de la coupe Stanley. Cette catastrophe surviendra, mais 13 ans plus tard. Cette première grève n'a duré heureusement que 10 jours avant qu'on en arrive à une nouvelle convention collective. Dans ce court intervalle, on m'avait déjà renvoyé dans le junior. Dès que la grève avait été déclarée, Lamoriello m'avait expédié par jet privé à Saint-Hyacinthe pour participer à un match éliminatoire qui devait avoir lieu ce soir-là contre le Collège français de Verdun. Je suis arrivé alors qu'il ne me restait que 10 minutes pour m'échauffer. Mes compagnons ne savaient pas que je venais et ils ne s'en sont aperçus que lorsque je suis entré au vestiaire. Un vrai roman ! J'ai





Un employé modèle ?

29

sauté sur la glace; les amateurs étaient déchaînés. Nous avons remporté ce match, mais perdu les deux suivants ainsi que la série.



La grève terminée, on a recouru de nouveau à mes services. J'ai participé à un match de la saison régulière; comme gardien substitut, j'ai dû faire face à neuf lancers dans une défaite de 7 à 0 au profit des Islanders de New York. Après avoir été renvoyé dans les mineures une journée de plus, j'ai joué comme substitut de Terreri dans la première partie des séries éliminatoires que nous devons perdre aux mains des Rangers en sept parties. Dans la cinquième partie de cette série, nous traînions de la patte 5 à 0 après que Mike Gartner a compté trois fois. Lorsque Doug Weight a porté la marque à 5 à 0, on m'a fait remplacer Terreri et c'est ainsi que j'ai fait mes premières armes dans le feu de l'action des éliminatoires de la LNH. Avant même que je puisse m'échauffer, Kevin Todd et Alexey Kasatonov ont complété pour nous, ce qui nous ramenait lentement dans la mêlée. À la quatrième minute de la troisième période, nous avons ramené le compte 5 à 4 tandis que le P'tit gars de Saint-Hyacinthe ne se sentait plus de joie. Je gardais toutefois un œil sur le banc en me demandant quand McVie allait renvoyer Terreri devant le filet pour essayer de remporter la partie. Disons que l'offensive des Rangers avait repris de plus belle. Il a eu tout d'abord un but de Kris King, puis celui d'Adam Graves, puis une récidive de la part de ce dernier. C'était le troisième but que je laissais filer sur 15 lancers. La partie s'est soldée par une victoire de 8 à 5 pour les Rangers.

Le match suivant, nous avons battu les Rangers à domicile et Terreri a fait mordre la poussière à Mike Richter. John Vanbiesbrouck était le gardien de but de réserve de New York. Vers la fin de la partie, les Rangers ont décidé qu'ils allaient s'acharner sur Claude Lemieux, et les deux bancs se sont soudainement vidés. Cela a été alors une de ces bonnes vieilles rixes. Las de tout ce brouhaha Richter est rentré au vestiaire en





laissant Vanbiesbrouck, Terreri et moi sur la glace. Je me contentais d'écouter. Ces deux oiseaux-là ne parlaient même pas de la bagarre qui se déroulait. Grands golfeurs devant l'Éternel et vieux copains, ils discutaient en effet de golf! Joey Kocur, un joueur des Rangers plutôt rude, a foncé vers Lemieux qui se défendait tant bien que mal d'un autre assaillant. Terreri m'a dit alors: «Martin! Il faut que tu ailles l'aider!» J'ai laissé tomber les gants et filé vers Kocur, l'un des bagarreurs les plus redoutés de toute la Ligue, pour l'immobiliser.

Il s'est retourné et m'a commandé calmement, mais fermement, de lâcher prise. Je me suis contenté de lever les mains en l'air en lui répondant: «Ça va, mon gars...» Je l'ai suivi, mais me gardais bien de le toucher. Après toutes ces années, je réalise que j'aurais bien pu être massacré à cause de Terreri. Ce dernier aimait d'ailleurs faire des gorges chaudes sur cette fameuse soirée. Ces matchs éliminatoires terminés, j'étais tout excité à l'idée de me rendre l'automne suivant au camp d'entraînement, car je considérais avoir déjà un pied bien calé dans la porte. Je touchais des chèques de 6000 \$ et n'en revenais pas d'empocher de telles sommes pour jouer au hockey, même si dans mon for intérieur je voulais vraiment que ça continue. Pensant déjà faire partie de la NHL pour de bon, j'ai connu un rude réveil en septembre lorsque après n'avoir même pas pu jouer un match hors concours, j'ai été rétrogradé au club-école d'Utica, me retrouvant dans les mineures. Lamoriello avait toujours tenu à ce que je joue une saison entière dans les mineures et cela n'allait pas changer parce que j'avais acquis un peu d'expérience dans les séries éliminatoires. En effet, il avait des projets pour moi.

À l'automne 1993, je me retrouvais pour de bon dans la LNH où je tenais à être plus que jamais. L'année passée à Utica s'était sans nul doute révélée excellente pour mon développement, mais je tenais véritablement à avoir l'occasion de prouver que j'étais capable de jouer dans la LNH. Jacques Lemaire était le nouvel entraîneur en chef et avait remplacé McVie, et cela se traduisait par de nouvelles possibilités pour les joueurs. Jacques Lemaire avait retenu les services de Jacques Caron pour





Un employé modèle ?

31

entraîner les gardiens de but. Il m'avait vu jouer l'année précédente dans les mineures et connaissait mon style de jeu. Rendus en janvier, Terreri et moi partagions pratiquement la tâche devant le filet, et les Devils constituaient l'équipe qui avait pratiquement laissé passer le moins de buts dans la LNH. Peter Sidorkiewicz, qui souffrait d'un mal d'épaule, était devenu notre troisième gardien. Les Devils ont fini la saison avec 106 points, un record d'équipe et ensuite, dans la première partie des séries éliminatoires, nous avons battu Buffalo en sept matchs, y compris une partie assortie d'une quatrième prolongation au cours de laquelle Dave Hannan, des Sabres, a assuré leur victoire. Dans la deuxième ronde des séries éliminatoires, avec Terreri et moi devant le filet, nous avons défait Boston en six matchs, ce qui nous propulsait dans la finale de l'Association de l'Est contre, bien entendu, les Rangers. Ceux-ci ont remporté la série quatre matchs contre trois. À l'exception de quelques minutes, j'ai joué tous les sept matchs. Nous avons perdu à l'occasion d'une double prolongation dans la dernière partie sur un but de Stéphane Matteau, qui l'a marqué après avoir contourné le filet. Il s'agissait là d'une cuisante défaite, mais aussi d'une réussite extraordinaire pour notre concession de « bouffons ». À 22 ans, je m'étais imposé comme le gardien de but numéro un en gagnant le trophée Calder à titre de meilleure recrue, après avoir surpassé Jason Arnott, des Oilers d'Edmonton et Mikael Renberg, des Flyers de Philadelphie. La remise des prix à Toronto a été quelque peu gâchée toutefois lorsque Télévision Quatre Saisons, de Montréal, a obtenu la liste des gagnants et s'est empressée de la diffuser deux jours avant la cérémonie officielle.

Malgré un trophée Calder, je me retrouvais le deuxième joueur de la LNH le plus mal payé, avec 140 000 \$ par saison, même si j'avais obtenu un boni de 50 000 \$ pour avoir remporté le titre de recrue de l'année. J'avais toujours dans mon contrat une année optionnelle à 140 000 \$ et Lupien, mon agent, faisait des pieds et des mains pour qu'on me fasse une nouvelle offre au cours de l'été, qui devait me faire passer parmi les 10 premiers gardiens de but de la Ligue. Il menaçait les Devils de me voir





quitter le camp d'entraînement, mais les administrateurs n'ont pas bronché. Cet été-là, Stevens avait signé un contrat alléchant de cinq ans avec les Devils, qui s'élevait à 17,1 millions de dollars, mais il fallait que je me montre patient. Un lock-out a paralysé les quatre premiers mois de la saison et a laissé la LNH avec un calendrier de seulement 48 matchs. Alors que je gagnais au prorata 81 200 \$, je jouais 40 matchs en saison régulière, puis 20 pendant les éliminatoires, sur lesquels j'en remportais 16. C'est alors que les Devils ont décroché la première coupe Stanley dans l'histoire de cette concession. Il s'agissait là d'une réussite fabuleuse, tout particulièrement le balayage en quatre matchs lors des finales de la coupe. Cela allait être un échantillon de ce qui devait se répéter à deux autres reprises, des victoires que j'ai par la suite savourées au Québec en famille, dans ma maison de Saint-Léonard.

Les affaires étant ce qu'elles sont, après la saison, aux termes de la nouvelle convention collective, j'avais droit à un « arbitrage rétroactif » et, éventuellement, devais recevoir des arrérages de salaire pour la saison 1994-1995 de l'ordre de 850 000 \$. Il s'agissait là d'une augmentation de taille. Cependant, il me fallait toujours conclure une nouvelle entente avec les Devils. Après ne pas être parvenu à m'entendre sur un nouveau contrat pendant l'été 1995, j'ai fait la grève pendant les trois premières semaines du camp d'entraînement. C'était quelque chose de très difficile à faire alors que ce que je voulais vraiment, c'était de m'assurer d'être sur la glace lorsqu'on brandirait notre bannière à l'occasion de la remise de la coupe Stanley. Je gardais le cap, car Lupien croyait sincèrement que je devais obtenir plus d'argent que le contrat de 3,6 millions de dollars sur 3 ans que m'offraient les Devils. L'offre a été bonifiée graduellement et, finalement, je me suis décidé à signer. Lupien était vraiment déçu et a refusé de m'accompagner à la signature du contrat de 5,3 millions (soit 1,5 million, 1,8 million et 2 millions) sur trois ans. Lupien était fâché, car il pensait que je devais obtenir davantage, même si cela impliquait que je sois échangé avec une autre équipe. Je n'éprouvais cependant aucune acrimonie envers lui. Il croyait ce que bon lui semblait et si je ne tenais guère à





Un employé modèle ?

33

suivre ses conseils, ce n'était certainement pas de sa faute. Pour moi, il ne s'agissait pas seulement d'une question d'argent. Le fait d'être bien accepté dans une équipe, de bien me plaire dans une ville et de ne pas être trop éloigné de ma famille à Montréal représentait quelque chose d'important. Je commençais à prendre conscience des avantages dont je bénéficiais et ne voulais surtout rien gâcher.

La négociation suivante a eu lieu au cours de la saison 1997-1998. J'étais dans un bar avec mon entraîneur, Jacques Caron, que je considérais comme un proche. Au cours de ma carrière, j'ai souvent estimé qu'il était mon meilleur intermédiaire avec Lamoriello lorsque la question était délicate ou complexe. Ainsi, juste avant les Jeux olympiques d'hiver de 2006, après que Lamoriello soit devenu entraîneur des Devils à la suite de la démission surprise de Larry Robinson, Caron m'avait approché et m'avait demandé ce que je penserais si Lamoriello continuait à être l'entraîneur en chef. Après tout, peut-être était-il trop embarrassant pour un directeur général de poser cette question à un gardien de but. J'ai donné une réponse favorable à Caron. Après tout, n'avions-nous pas été victorieux après être sortis des bas-fonds ? Peu avant que je ne revienne de Turin, Lamoriello a annoncé qu'il dirigerait l'équipe pour le reste de la saison. Souvent, lorsque Lamoriello voulait connaître mon opinion sur quelque chose, on aurait dit qu'il utilisait Caron pour sonder mes pensées.

Pour ce qui est des tractations relatives à mon contrat, au milieu de la saison 1997-1998, j'en étais rendu à la dernière année de l'entente à laquelle j'étais parvenu après le bref différend qui s'était manifesté deux ans auparavant. Au cours de la conversation, j'ai signalé à Caron qu'un contrat de 16 millions sur quatre ans me satisferait. Dans mon esprit, cette situation permettrait non seulement d'effectuer une mise à niveau avec certains gardiens de but, mais me permettrait d'envisager l'avenir avec sérénité. Après un tel contrat, j'allais pouvoir jouer les retraités. Caron a passé le message à Lamoriello qui, ensuite, a approché Lupien pour essayer de conclure un accord selon ces termes. Pour sa part, Lupien pensait que je devais gagner





5 millions par saison, et c'est ainsi qu'ils se sont remis à se disputer pour une question de gros sous. Finalement, Lamoriello est venu me rencontrer et m'a dit tout simplement : « Je ne veux pas faire affaire avec Lupien. Fais ce que tu veux... » Il était en colère et je souhaitais que la situation se dénoue. Je sentais que Lupien était un peu trop gourmand et j'ai décidé de conclure une entente moi-même. J'ai donc rencontré Lamoriello à l'occasion d'un déjeuner, puis me suis rendu une fois à son bureau. Nous avons donc parlé de chiffres et des bonifications pour les distinctions que je pouvais remporter. J'avais certaines réserves à propos des paiements différés qu'il voulait m'imposer, surtout sur le fait qu'il refusait de me verser des intérêts sur ces versements échelonnés. Pour en arriver à un compromis, il m'a versé des bonis plus importants, et ces sommes devaient toujours être ajoutées à mon salaire lorsque je décidais de les encaisser. En fin de compte, le contrat représentait davantage que les 16 millions que je demandais à l'origine, puisque nous étions parvenus à 17,1 millions de dollars — un chiffre que j'avais négocié tout seul.

Puis, il fallait que je règle mon désaccord avec Lupien. Il est venu me retrouver au New Jersey et nous nous sommes rencontrés dans un petit restaurant italien que j'aimais bien, à Secaucus. Je lui ai appris que j'allais signer une entente que j'avais négociée et lui ai demandé combien, selon lui, je lui devais. Il a inscrit un nombre sur une serviette en papier et me l'a donnée. On ne pouvait y lire qu'un grand zéro. Il était de toute évidence très contrarié, probablement parce que je m'étais arrangé sans lui et que j'avais négocié pour une somme moindre que celle à laquelle il m'estimait. Afin de maintenir les bonnes relations d'affaires que nous entretenions entre agent et client, je lui ai offert 100 000 \$ en lui expliquant qu'il serait en mesure de négocier mon prochain contrat. Après tout, il avait été mon agent depuis 1990 et je n'avais aucunement l'intention de le congédier. Il m'a semblé que la chose honorable à faire était de lui offrir une compensation, mais il ne l'a pas acceptée. Par ailleurs, je lui devais 90 000 \$ sur l'entente précédente et, peu après, je lui ai donné un chèque à l'occasion d'un match qui se





Un employé modèle ?

35

déroulait à Montréal. Nous ne nous sommes plus parlé pendant un an et demi et je n'ai plus jamais eu d'agent.

Les langues sont allées bon train parmi les membres de l'Association des joueurs et les autres agents. On alléguait que j'avais réglé pour une somme trop modique et que, par conséquent, j'étais un gâche-métier qui savait le pouvoir de négociation des autres gardiens de but et des joueurs en général. À cette époque, l'escalade des salaires prenait de l'ampleur et l'Association des joueurs en profitait pour exercer de plus en plus de pression lors des négociations contractuelles. J'ai bien eu vent des potins, mais personne dans le syndicat ne m'en a touché mot. D'ailleurs, je m'en serais fort peu soucié. C'était mon affaire après tout, et je croyais fermement qu'établir de bonnes relations avec l'organisation était plus important que 500 000 \$ de plus dans mes poches ou d'autres avantages du genre. À 26 ans, je savais pertinemment ce que je faisais.



Ce contrat m'a conduit jusqu'à notre deuxième victoire de la coupe Stanley et jusqu'à un voyage pour la finale de la coupe, en 2001, où nous avons perdu en sept parties au profit du Colorado. Comme toute cette séquence s'était déroulée la dernière année de mon contrat précédent, nous avons commencé à évoquer les termes de ma nouvelle entente. Les trois contrats que j'ai négociés en 1998, en 2001 et en 2006 l'ont tous été dans la première partie d'une saison. Cela signifie que je n'ai jamais senti de pression, que je n'ai jamais été soumis à une date butoir et que je ne me trouvais pas dans une situation où il m'aurait fallu avoir une saison époustouflante pour obtenir les contrats que je désirais. Ils étaient toujours le résultat d'une négociation ou d'une volonté mutuelle d'en arriver à un compromis. Même si j'avais terminé mon secondaire, je n'avais pas fréquenté l'université ni pris de cours de gestion financière. Malgré cela, je n'avais jamais été intimidé lorsqu'il s'agissait de négocier des contrats portant sur des millions et des millions de dollars. Si on me demande pourquoi, je répondrais premièrement que les agents ne sont pas





des surhommes et qu'il est relativement facile de gérer ses propres affaires. Les chiffres sont sur la table et vous savez ce que les autres joueurs gagnent. Il n'y a donc rien de bien compliqué là-dedans. Deuxièmement, je trouve que c'est en fait plus facile, puisque je n'ai à m'occuper que de moi-même. D'un autre côté, un agent peut avoir d'autres joueurs sur la même équipe ou dans l'organisation ou encore il peut y avoir des joueurs qu'il aimerait voir recruter par ce club. Dans un tel cas, un directeur général peut demander à un agent de lui faire une faveur sur un contrat pour aider un joueur dans les mineures à faire un essai dans la LNH ou obtenir un contrat à sens unique. Des rapports hargneux entre une équipe et un agent pourraient rendre les négociations de contrats très difficiles. Je ne pense pas, par exemple, que le New Jersey n'ait jamais recruté un client de Lupien venant du junior.



En ce qui me concernait, négocier un contrat était beaucoup plus simple, car je n'avais pas à me préoccuper de l'impact de mon entente sur les autres joueurs et ne roulais que pour moi.

Mon avocate personnelle, Susan Ciallella, me donnait souvent un coup de main sur des questions se rapportant aux contrats ou à ma carrière. Lors de l'entente négociée à l'automne 2001, j'étais à un an de me retrouver joueur autonome et il y avait aussi la possibilité d'arbitrage au cours de l'été suivant. À un moment donné, je magasinais pour trouver un agent en me disant qu'il m'en faudrait peut-être un si je me retrouvais en arbitrage. J'ai même pensé recourir à des agents influents comme Don Meehan et Michael Barnett. Sans agent, je suis néanmoins parvenu à une entente avec l'équipe, représentant 40 millions de dollars sur 5 ans. Le fait que je le fasse seul contrariait passablement le syndicat. Si les joueurs devaient être représentés que par des agents dûment agréés par le syndicat, ce dernier pouvait contrôler la circulation de l'information et influencer certaines ententes. Les dirigeants syndicaux ont enregistré un grief en prétendant que M^e Ciallella avait effectivement





Un employé modèle ?

37

négocié le contrat, mais qu'elle n'était pas une agente agréée. Au printemps 2006, le grief était toujours en suspens et toute cette affaire me semblait toujours parfaitement ridicule. Après tout, il s'agissait des mêmes personnes qui avaient reconnu David Frost comme agent agréé, un homme qui s'était rendu célèbre pour ses relations tumultueuses avec l'attaquant des Blues de St. Louis, Mike Danton, qui a été brièvement l'un de mes coéquipiers chez les Devils. Danton avait engagé un tueur à gages pour liquider Frost et s'est retrouvé éventuellement derrière les barreaux pour ce délit. Et voilà que les gens des syndicats me critiquaient pour avoir engagé les services d'une conseillère juridique ! Voulaien-ils rire ? Le fait que le syndicat ne m'ait jamais contacté à ce propos, ne m'ait jamais demandé d'explications et se soit contenté d'enregistrer un grief m'a dérangé au plus haut point.

Dès que j'ai négocié mon contrat en 1998, je commençais à différer le paiement d'une partie de mon salaire. Je m'étais inspiré de la technique de Bobby Carpenter qui, alors qu'il jouait pour le New Jersey, recevait encore de l'argent aux termes du contrat qu'il avait signé avec Washington. Lorsqu'on tout va bien financièrement, échelonner ainsi les versements procure un coussin pour les dernières années de votre carrière. Il n'est pas facile de passer de millions de revenus annuels à rien. Échelonner votre rémunération pour tenir compte des années de vaches maigres vous permet de souffler. Aux termes du contrat que j'avais signé en 2001, j'avais prévu différer annuellement 20 pour cent de mon salaire, à l'exception de la dernière année, où il était prévu que je reçoive la somme globale de 8 millions. Chaque année, il y avait également des « bonifications garanties », des sommes supplémentaires que je pouvais encaisser sur-le-champ si, par exemple, je remportais le trophée Vézina. Si je ne gagnais pas, on me verserait toujours l'argent, mais seulement plusieurs années plus tard, par versements différés.

Bien plus que n'importe lequel de mes contrats, ce dernier m'enthousiasmait au plus haut point. Je m'étais établi et avais pris soin de ma famille, mais là il s'agissait d'autre chose, du glaçage sur le gâteau, vraiment de la « grosse argent ». Pour





célébrer l'événement, nous avons décidé de sabler le champagne au Mezzanote, le restaurant de Ken Daneyko. J'avais les moyens et pouvais m'offrir ce qui me plaisait. C'est ainsi que j'ai choisi de construire mon chalet de rêve à Saint-Adolphe-d'Howard, au nord de Montréal. Après avoir acheté le terrain, j'ai fait construire un bâtiment principal et un chalet d'amis dans lequel mes parents sont déménagés après avoir vendu leur propre maison de campagne. Sur la propriété, qui s'étend sur quatre acres, on trouve un terrain de tennis et une piscine d'eau de mer. Je me suis beaucoup inspiré de ce que Carpenter avait fait construire au New Hampshire. Craignant de voir quelqu'un acheter les terrains avoisinants et les lotir, j'ai acheté 440 acres supplémentaires, principalement en terrain montagneux. Cet acquis a permis à mon chalet de rêve sur le lac Sainte-Marie d'être une propriété rigoureusement privée. Mes enfants adorent ce lieu où je me repose l'été et cette dynamique représente ce que j'ai réussi à réaliser avec ce nouveau contrat.

Malheureusement, je n'ai pas pu profiter de la véritable valeur de cette entente, car, au cours de sa troisième année, elle s'est retrouvée balayée par le lock-out de 2004-2005, qui a eu le même effet sur tous les contrats de la LNH. De plus, avec les 24 pour cent de baisse forcée que le syndicat des joueurs avait négociée pour en arriver à un compromis, j'ai perdu 1,5 million de dollars de mon salaire de 2005-2006. En outre, à cette époque, je négociais une entente de divorce avec ma femme, Mélanie, et les frais en étaient substantiels. Finalement, on me devait 6 millions pour la dernière année du contrat 2006-2007. Ce nombre avait été de 8 millions à l'origine, mais il avait été rogné par les 24 pour cent de baisse imposée. J'ai décidé de fusionner cette somme dans le nouveau contrat que j'ai signé en janvier 2006, ce qui signifiait que mon salaire se trouvait réduit une fois de plus à 5,2 millions pour la première année d'une entente de 6 ans. Certains de ces choix ont été les miens. D'autres m'ont été imposés à titre de membre du syndicat des joueurs, mais qu'il suffise de dire que le contrat que je négociais en 2001 ne s'est pas entièrement reflété dans les feuilles de paie que je devais recevoir au cours des cinq prochaines années.





Un employé modèle ?

39

Le lock-out terminé, j'avais 33 ans et me dirigeais vers le camp d'entraînement 2005 des Devils. Juste avant, sachant que notre entente était encore valide deux ans, Lamoriello m'a rencontré pour me demander quels étaient mes projets et si je comptais continuer à résider au New Jersey. Il m'a fait savoir qu'il souhaitait me voir jouer un rôle important au sein de l'équipe au cours des prochaines années. Après avoir passé 15 ans dans l'organisation, avoir vécu 3 conflits de travail et 3 coupes Stanley, j'avais certainement l'intention de demeurer dans cette formation.

La prochaine chose que j'ai sue, c'est que nous étions en train d'élaborer un nouveau contrat. Connaissant ma situation matrimoniale, il m'a demandé comment je m'arrangeais financièrement dans ma vie privée. Tôt dans la saison, il s'était rendu compte que les Devils avaient des problèmes de plafonnement des salaires, empirés par les performances d'Alexander Mogilny, de Vladimir Malakhov et de Dan McGillis, trois joueurs autonomes avec qui l'organisation avait signé des ententes plutôt ruineuses l'été précédent. Il était facile de comprendre que si elle accordait trop d'argent à un ou deux joueurs, l'équipe allait devoir faire face à des difficultés dans un avenir rapproché. Dans la même foulée, la nouvelle s'est répandue que le plafonnement serait haussé pendant la prochaine saison, passant de 39 à 42 millions de dollars et peut-être même davantage. À l'origine, je souhaitais une entente de 5 ans et Lamoriello en voulait une de 6 ans. J'aurais probablement pu signer pour 2 ans à 7 millions par année, mais je m'inquiétais des répercussions que cette entente pourrait avoir sur l'équipe et de ce qui arriverait à mon pouvoir d'achat après l'expiration du contrat.

Les Devils ont éventuellement renoncé à Mogilny et à McGillis et les ont envoyés dans les mineures. Quant à Malakhov, il a pris sa retraite, bien que l'on ait appris plus tard qu'il avait essayé de changer d'idée, ce qui a provoqué un litige. Les Devils s'étaient arrangés pour corriger des erreurs sérieuses et coûteuses au plan de leur personnel, mais je pouvais voir clairement que l'avenir appartenait aux équipes possédant le plus de souplesse dans le plafonnement de leurs salaires. De fait, je savais que certains des contrats négociés par les Devils





dépassaient déjà le plafonnement de la prochaine saison. Le fait de me montrer moins exigeant permettait à l'équipe de retenir les services d'autres joueurs. Contraindre l'équipe à me verser un salaire élevé l'aurait trop restreinte et je savais pertinemment qu'il m'était préférable de gagner moins et de jouer avec une bonne équipe plutôt que de jouer avec une équipe plus faible. J'étais heureux de pouvoir me payer le luxe de ne pas avoir à tout miser sur une simple question de rémunération. Voilà pourquoi j'ai signé la nouvelle entente en m'entendant sur un salaire de 5,2 millions de dollars à partir de 2006-2007 jusqu'à la fin de la saison 2011-2012, clause de non-échange incluse. Rendu aux séries éliminatoires de cette dernière saison, je fêterai alors mon quarantième anniversaire.

Il est possible que j'aie été réticent au changement. Disons plutôt que je n'avais pas envie de bouleverser une formule qui m'avait si bien réussi. D'autre part, en changeant d'équipe, je ne tenais pas à prendre le risque de me retrouver loin de mes enfants, de mes fils Anthony, Jeremy et William et de ma fille Anabelle, car je savais qu'ils resteraient au New Jersey avec leur mère. J'aurais pu m'éloigner s'il avait fallu, mais j'ai toujours tenu à établir des liens très étroits avec mes enfants. À l'époque où j'avais paraphé le contrat, Anthony avait 10 ans; les jumeaux Jeremy et William, 9 et Annabelle, 4. Si vous regardez au dos de mon masque, vous remarquerez peut-être qu'on y trouve un sigle — J.A.W.A.: il s'agit des initiales du prénom de mes enfants. J'utilise aussi ce sigle comme code de courriel ou pour des questions d'affaires. Bref, je tenais à l'avenir à demeurer près d'eux et non dans quelque autre ville lointaine où se trouvait une concession de la LNH. Cette idée m'a permis de prendre ma décision et, au fil des négociations, on m'a fait comprendre clairement que si, arrivé en fin de carrière, je désirais demeurer chez les Devils pour y occuper un autre poste, j'y serais toujours le bienvenu.

Quand le tout a été réglé, un aspect de ce contrat m'a paru triste, contrairement au sentiment de triomphe que j'avais ressenti lors de l'entente intervenue cinq ans auparavant. C'était la troisième et probablement la dernière fois de ma carrière que je négociais mon propre contrat. De façon prévisible, je me ren-





Un employé modèle ?

41

drais au bout de l'entente, puis ce serait la fin de ma carrière, et puis de la vraie vie.

Mon choix comportait un autre aspect positif: ce contrat signifiait également que je pourrais jouer dans le nouveau complexe sportif que le club a l'intention d'inaugurer au centre-ville de Newark pour la saison 2007-2008. Je n'aurais pas joué toutes ces années au New Jersey pour déménager juste au moment où l'équipe obtenait enfin l'aréna dont elle avait besoin depuis si longtemps. On m'a d'ailleurs demandé quelques suggestions concernant son aménagement, et je peux affirmer que ce lieu sera vraiment spectaculaire. On y trouvera deux patinoires, une pour les parties et l'autre pour l'entraînement, ainsi que des vestiaires réservés à ces deux genres d'activités. L'idée est de créer lors des rencontres une atmosphère originale dans un cadre agréable. On y trouvera aussi un gymnase et une piscine, des salons luxueux, des restaurants, bref tout ce qu'il nous manque à l'heure actuelle. Aujourd'hui, dans notre aréna, votre billet vous coûte 95 \$ et il vous faut escalader 40 marches pour aller chercher une boisson gazeuse. De nos jours, le public est plus exigeant, et ces installations modernes répondront à ses besoins. La concession s'en trouvera améliorée, et je veux avoir mon rôle à jouer dans son progrès. Après tout, j'ai contribué à construire cette organisation, cette équipe qui, au cours de la saison 2005-2006, a finalement retiré ses deux premiers chandails, ceux de Stevens et de Daneyko, pour leur rendre hommage. Nous avons besoin de personnes qui s'identifient davantage à l'organisation. Daneyko et Stevens sont de parfaits exemples de conduite exemplaire. Nous avons établi une minidynastie en remportant trois coupes Stanley, mais il semblait que nous étions toujours les sous-fifres juvéniles des grands garçons de la grande ville, les Rangers de New York, et que nous n'avions pour nous distinguer que les bannières pendouillant du toit de l'aréna de Continental Airlines. Le nouvel édifice changera, je l'espère, cette perspective étriquée et permettra aux Devils de s'affirmer comme une concession avec de vraies racines et la capacité de perdurer.

En fin de compte, je pense que je ne désirais pas être autre chose que ce que je suis devenu : un joueur des Devils.





Les meilleurs marqueurs

(Combien de fois m'ont-ils déjoué!)

ALEXEI KOVALEV

68 parties, 19 buts*

Attaquant gaucher d'une très grande habileté, Kovalev est un joueur que j'ai beaucoup affronté lorsqu'il jouait pour Pittsburgh, New York (les Rangers), Montréal et dans les compétitions internationales. Je l'ai même vu jouer dans les ligues mineures à une époque où, parfois, il réussissait à déjouer deux fois le même adversaire avec la même feinte. Il est capable de jouer en gardant le disque très près de ses patins soit parce qu'il utilise un bâton très court, soit parce qu'il adopte une position plus haute. Il peut effectuer ses lancers à pleine vitesse ou en ayant l'air de flâner. Il s'est toujours révélé un concurrent redoutable.

* *Source*: Elias Sports Bureau. Les statistiques combinent les résultats de la saison régulière et ceux des matchs éliminatoires, et sont à jour jusqu'à la fin de la saison 2005-2006.

